

**COMPTE-RENDU  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 19 JUIN 2015**

**Etaient Présents : Fabienne PESENTI, Cyril OZIL, Patrick BERNARD, Charles CROXO, Gérard HALIN, Jean-Paul PETIT, Laurent MONDEME, Stéphanie CROXO, Christine BUCHON, Yves ENGRAND, Eric LAFONT.**

**Secrétaire de séance : Patrick BERNARD.**

**Ordre du jour :**

- Délibération prêt travaux mairie-école-poste,
  - Délibération non valeurs assainissement,
  - Divers,
- 

Ouverture de la séance à 18h30.

Signatures des délibérations et compte rendu de la séance précédente.

**1. Délibérations:**

-Réalisation d'un contrat de prêt PSPL d'un montant de : 292828€ auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation, pour le financement de la mise en accessibilité des bâtiments communaux situés Place de la Mairie. Durée d'amortissement : 30ans, Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur + 1%.  
Adopté à l'unanimité.

-Admissions en non valeurs : La perception demande au conseil municipal de déclarer en non valeur plusieurs factures d'assainissement pour un montant de : 770,30€  
Adopté à l'unanimité.

**2. Divers:**

- Procédure de modification du POS :
  - chiffrage des voies et réseaux.
  - Adapter la zone 2NA aux constructions actuelles.
  - Suppression des réserves foncières zone des Orgières.

-Vente de terrain :  
Dans le cadre de l'achat d'un terrain pour le futur centre de secours, la commune a fait l'acquisition d'un terrain constructible de 660m<sup>2</sup>, nous avons reçus une proposition d'achat de 45000€  
Adopté à l'unanimité.

-Aménagement Mairie :  
Le parvis de la Mairie avait été prévu en béton désactivé, pour un souci d'esthétique il est préférable de le réaliser en dalles cout de l'opération : 20899,21€  
Adopté par 10 voix, Jean Paul PETIT ne participant pas au vote.

-Dans l'optique de demande de subvention il a été demandé un devis pour la rénovation du foyer, Stéphanie CROXO contactera une autre entreprise de peinture.

-Installation d'une borne de recharge de voitures électriques :  
Nous avons été sollicité par le SMEG pour un projet d'installation de bornes, le conseil municipal ne souhaite pas donner pas suite a cette demande.  
Adopté.

-Plan village :

La commission communication propose l'installation d'un plan du village, le cout d'un plan vectorisé est de 380€, Mr le Maire propose un plan autocollant à installer au dos du plan des sentiers de randonnées.

Adopté

La séance est levée a : 20H